



Association loi 1901, déclaration à la sous-préfecture de Montbard du 11 juin 2010.

J.O. du 3 juillet 2010- N° W 213001148

SIRET : 533 307 393 00017 APE : 9499Z

# Le Pou du Rail en Auxois

**Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois**

*Journal de l'Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois*

Décembre 2023 N° 23

Contact mail : [acta.association@gmail.com](mailto:acta.association@gmail.com)



Site internet : <http://actaassociation.wordpress.com/>

Adresse postale : ACTA 1 ter Avenue d'Alésia  
21150 VENAREY-LES LAUMES

## *Editorial*

Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans l'éditorial de notre dernier numéro (décembre 2022) nous écrivions que le Conseil Départemental de la Côte-d'Or avait la volonté de s'engager dans un processus ayant pour but in fine le retour des circulations touristiques ferroviaires entre Les Laumes et Semur.

Dans les faits en 2023, année de l'avant-projet, cela s'est traduit par la nomination d'un prestataire (Cabinet ARCADIS) en février, l'organisation d'un COPIL de présentation le 25 mai en présence d'élus, de SNCF Réseau ACTA... et la réalisation d'un audit de terrain étalé sur octobre / novembre. Concernant ce dernier point cinq tronçons de 1 km essaimés entre Les Laumes et Semur (soit un quart du parcours envisagé) ont été retenus, sur lesquels des opérations de débroussaillage, des investigations portant sur la géométrie de la voie ainsi que l'examen des sous-systèmes : passages à niveau (20 unités), ouvrages d'art (85 unités), ouvrages en terre se sont déroulés. La restitution, au département, de cet audit se fera en janvier 2024 et un second COPIL est prévu pour février / mars. A l'issue de ce dernier si tous les voyants sont au vert, 2024 verra l'étude se poursuivre dans son intégralité et la mise en place du DCE (dossier de consultation des entreprises) nécessaire à la réalisation des travaux.

Dans cette optique tout au long de l'année écoulée nous avons poursuivi nos opérations de maintenance et depuis le début de l'hiver entrepris un « toilettage » extérieur en vue d'une remise en peinture d'un EAD lorsque les beaux jours arriveront. A moyen terme, selon les décisions prises par le Conseil Départemental (poursuite, choix d'exploitant...) il sera alors temps de plancher sur les thématiques telles : homologation, réglementation organisation...

A toutes et tous passez de belles fêtes, nous vous souhaitons le meilleur pour 2024 et gardez à l'esprit que votre soutien est primordial.

*Le conseil d'administration*



## Compte rendu de la 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire Samedi 1<sup>er</sup> avril 2022, 14h30

Mot du Président

Chers Adhérents, Soyez les bienvenus à la Treizième Assemblée Générale de votre Association.

Je remercie pour leur présence

Laurence Porte vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte d'Or, maire de Montbard

Marc FROT vice-président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (représentant François SAUVADET)

Patrick MOLINOZ

Jean Marie VIRELY maire d'Epoisses nous a rejoint en fin d'AG

Sont excusés la Sénatrice Anne Catherine LOISIER, le sénateur Alain HOUPERT, le Député Hubert BRIGAND le président du Conseil Départemental de la Côte D'or François SAUVADET (représenté par Marc FROT).

Claude GUINCHARD président de l'office du tourisme du Montbardois, ainsi que Noël BELIN ancien Directeur régional SNCF de BFC, m'ont informé qu'ils ne pourraient être présents.

Au volet des remerciements que dire, si ce n'est un grand merci aux adhérents présents et plus généralement à l'ensemble des adhérents qui nous apportent leur soutien, merci aux bénévoles qui contre vents et marées se réunissent chaque mois pour assurer la maintenance et l'entretien **et de faire profiter nos oreilles du doux ronron des moteurs Saurer**, sans oublier Lucette MARGON pour son soutien logistique et enfin pour être complet et clore le volet remerciement, la commune de Venarey-Les Laumes pour la mise à disposition de notre association de la salle René Thomas.

Lors de la précédente Assemblée Générale je terminai mon propos par ces mots « une touche d'optimiste propice à inverser la tendance, sachons raison garder à suivre ... » Et effectivement au cours de l'année qui s'est écoulée les faits ont penché en ce sens, rompant ainsi avec le statut quo larvé des années précédentes en effet le département, certes à son rythme, a pris la main enclenchant ainsi une dynamique qui se traduit par des actes concrets comme nous le verrons par la suite.

Des actes qui incitent à se projeter positivement vers le futur, sans toutefois tomber dans un optimisme béat, en effet rien n'est jamais acquis, l'expérience passée est là si besoin est pour nous le rappeler, entre fausses bonnes nouvelles et coups tordus nous n'avons que l'embarras du choix.

Aussi deux maîtres mots doivent être présents dans tous les esprits : patience et prudence.

Patience dans la mesure où l'action initiée par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or si elle se concrétise, n'aboutira qu'au cours du second semestre 2024 et en pareille issue même si notre expérience passée sera précieuse il n'en reste pas moins vrai qu'un programme copieux se profile devant nous, j'en profite au passage pour dire aux vieux de l'ACTA comme certains se complaisent à nous brocarder, plus que jamais on compte sur vous pour maintenir le cap et à toutes les bonnes volontés qu'elles sont les bienvenues.

Prudence, là encore le vécu plaide en ce sens, maître mot qui instinctivement me fait penser à ces paroles prononcées par Henri QUEUILLE « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent » paraphrasé bien des années plus tard par Jacques CHIRAC « Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent »,

Enfin je terminerai mon propos non sans avoir une pensée aux membres de notre conseil d'administration qui n'ont pas été épargnés en 2022 et à Jacques ROSSETTI doyen de notre association qui nous a quitté à l'âge de 94 ans. Au demeurant un imminent spécialiste des transports ferroviaires et membre fondateur en 1957 de l'AMTUIR (Association pour le Musée des Transports Urbains et Interurbains)



Jacques ROSSETTI  
Deuxième en partant de la gauche

Bonne AG à toutes et tous.

## 1 Rapport moral :

Conseil d'Administration : 2 CA 14 mai et 10 décembre

Bureau : échanges par courriels (pas de réunion directe)

Adhérents : 79 (en légère baisse par rapport à l'exercice précédent 82)

Information :

- Internet 1863 vues – 463 visiteurs) depuis la création 56568 vues et 18496 visiteurs
- Facebook : 8258 j'aime
- « Le Pou du rail en Auxois » : 1 numéro (22) décembre (diffusion 180 exemplaires en version numérisée ou papier)
- ACTU d'ACTA : 1 numéro paru en mai (diffusion 180 exemplaires version numérisée uniquement)
- Infos#BénévolActa : 24 numéros (diffusion aux bénévoles)

Partenaires : Municipalité de Venarey-Les Laumes et le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

## 2 Rapport d'activités :

Maintenance du matériel : assurée malgré les contraintes sanitaires

- ✓ 13 journées
  - 26 heures de mise en route
  - Vérification : niveaux, boîte, pont, moteur, compresseur ....
  - 6 mises en en mouvement : (freinage et boîte d'essieu)
- ✓ Maintenance des extincteurs
- ✓ Nettoyage des abords

Nota : la décision prise en 2020 de laisser l'aspect extérieur des EAD (tags) bien que ne donnant pas image valorisante, reste en vigueur en attendant l'orientation qui sera donnée. En revanche l'aspect intérieur est quant à lui de très bonne facture, tout comme la maintenance qui est assurée conformément aux préconisations au livret d'entretien.

Dates clés

- ✓ 31 mars : Réunion en sous-préfecture de Montbard
  - Thématique : avancement sur le devenir de la ligne ferroviaire Les Laumes Epoisses (SNCF Réseau dresse les contours, le Département se positionne officiellement).
- ✓ 17 juin : au siège du Département François SAUVADET nous convie pour nous présenter le projet du Département (une condition l'engagement de notre association).
- ✓ 5 juillet : Courrier de François SAUVADET à Jérôme GRAND (directeur régional de SNCF Réseau) notifiant le projet du Département
- ✓ 17 août : Echange ACTA et service du Département au siège de l'ACTA (visite de ligne, élaboration cahier des charges MOE).

Divers

- ✓ Nuit du 22 au 23 juin TAG des EAD (dépôt de plainte en gendarmerie de Venarey-Les Laumes).
- ✓ 4 décembre : participation à l'AG de l'ABFC
- ✓ Démolition du P2

## 3 Rapport financier :

- ✓ Charges : 5996,10€
- ✓ Recettes : 3579,61€
- ✓ Résultats : **- 2416,55 €**

\*Les comptes sont consultables sur simple demande

## 4 Vérification des comptes :

Marie Pierre Grandchamp après vérification des pièces comptables valide l'exercice comptable.

## 5 Approbation des rapports :

Moral – activités – financier : adoptés à l'unanimité.

## 6 Renouvellement du 1/3 sortant :

Christelle MUTHER, Didier CALLABRE, Yannick DUPIN – Dominique MUNIER – Jean Yves ROBE- Daniel SHOONJANS

L'ensemble des administrateurs sont candidats à leur propre réélection et renouvelés

## 7 Cotisations 2024

Reste fixée à 10 €. Le montant étant modique un don est toujours possible.

## 8 Perspectives 2023-2024

- ✓ Le quotidien :
  - Maintenance
  - Entretien
- ✓ Action du Conseil Départemental de la Côte-d'Or en relation avec ACTA :
  - Entreprise retenue pour la MOE
  - Mise en place d'un COPIL études avant-projet et tranches optionnelles
- ✓ ACTA
  - En parallèle et selon avancement de l'action du Conseil Départemental de la Côte-d'Or : restauration (peinture EAD et recherche de financement).

## 9 Questions – Réponses :

Sans objet le dialogue s'est fait au fil de l'eau

## 10 Parole aux invités :

Marc FROT (porteur du projet pour le compte du Conseil Départemental de la Côte-d'Or) dans un propos mesuré a dressé un état des lieux, et a présenté les différentes étapes du projet

Laurence PORTE a abondé le propos de Marc FROT.

Patrick MOLINOZ a réitéré son soutien tout en tempérant son propos quant à l'action du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

**L'AG s'est terminée à 16h40 ponctuée du traditionnel Pot du Rail.**

## *Composition du conseil d'Administration*

### **Bureau**

**Président** : Gérard Gaudiau  
**Vice-président** : Didier Callabre  
**Vice-présidente** : Christelle Muther  
**Secrétaire** : Didier Callabre  
**Trésorier** : Yves Jadot  
**Trésorier adjoint** : Jean-Louis Laporte  
**Membre** : Yannick Dupin  
**Membre** : Daniel Schoonjans

### **Membres**

Alain Bardey  
Michel Baudry  
Patrick Bernard  
Jean-Claude Chaumet  
Pierre Jacquot  
Dominique Munier  
Emmanuelle Moretti  
Jean-Yves Robe  
Olivier Salvon



*Portion de voie aux abords du PN 66 à la hauteur de la commune de Souhey, retenue pour l'audit de*



*Les bénévoles en pleine opération de toilettage des EAD  
18 novembre - 6 décembre 2023*



*Avant et après*

# Brève

Assemblée Générale de l'ACTA 2023  
Samedi 16 mars 2024 à 14h30  
Salle René Thomas à Venarey-Les Laumes



Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois

## Adhésion 2024

Je soussigné(e) Mme, M : \_\_\_\_\_  
(Nom, Prénom)

Né(e) le \_\_\_\_\_

Profession (facultatif) \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Email : \_\_\_\_\_

Renouvelle  Adhère

- Je règle la somme de **10 euros**, montant de la cotisation pour l'année 2024
- Avec ce bulletin d'adhésion, j'adresse, si je le souhaite, un don de \_\_\_\_\_ euros pour aider au fonctionnement de l'ACTA.

Espèce  Chèque

Ordre du Chèque : *Association ACTA*

Adresse d'envoi : *Association ACTA Iter Avenue d'Alésia 21150 VENAREY-LES LAUMES*

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :